



HAL
open science

Master Sécurité, environnement, qualité

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sécurité, environnement, qualité. 2010, Université Montpellier 1 - UM1. hceres-02035911

HAL Id: hceres-02035911

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035911>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 1

Demande n° S3110059626

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Sécurité, environnement, qualité

Présentation de la mention

Le projet universitaire « Montpellier Sud de France » retenu dans le cadre du plan Campus, fonde son architecture d'offre de formation sur trois domaines : Droit, économie, gestion (DEG) ; Sciences, technologie, santé ; Sciences et techniques des activités sportives. La mention « Sécurité, environnement, qualité » (SEQ) se trouve au sein du domaine DEG à côté des mentions « Histoire du droit », « Droit privé, sciences criminelles et carrières judiciaires », « Droit et gestion de la santé », « Droit public », « Droit de l'entreprise », « Sciences politiques ».

La mention SEQ s'inscrit à la suite de deux années L2-L3 SEQ qui permettent de former des étudiants d'origine disciplinaire assez variée : droit, sciences de la vie et de la terre (SVT), médecine. La mention SEQ comprend deux spécialités :

- La spécialité « Sécurité, environnement, qualité », qui a été habilitée en 1997, sous l'intitulé « Ingénierie et droit de la sécurité » et en tant qu'IUP (Institut universitaire professionnalisé). Après intégration dans le LMD, elle a été habilitée en tant que spécialité en 2008. Le contenu de l'enseignement de la santé et sécurité au travail est conforme au référentiel élaboré par le Conseil National pour l'Enseignement en Santé et Sécurité au Travail (CNES&ST) auquel collaborent l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité), la CNAM-TS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) et l'Education Nationale.

- La spécialité « Droit et management de la sécurité civile » comprend deux parcours : un parcours formation initiale, « Droit et gestion des risques de sécurité civile » et un parcours formation continue « Droit et gestion des SIS ». Elle a pour objectif de former les étudiants aux enjeux juridiques organisationnels de la protection des personnes et des biens, aux politiques de prévention des risques, à la gestion administrative des services d'incendie et de secours, à la prévention des risques juridiques et à la gestion des contentieux.

Avis condensé

● Avis global

La mention apparaît utile, cohérente et assez intéressante dans le cadre d'un recrutement diversifié et fortement professionnalisé. Cependant, la composition des équipes enseignantes pourrait être revue dans la mesure où les universitaires qui interviennent dans la mention ne paraissent pas toujours être des spécialistes des matières enseignées.

● Points forts :

- L'adéquation avec l'offre du marché pour une spécialité.
- L'implication des professionnels dans les enseignements.
- L'intégration professionnelle des étudiants (en termes de stage ou de débouchés professionnels).



- Points faibles :
 - L'équipe pédagogique est assez limitée, les responsables des spécialités sont aussi les responsables du M1.
 - Certains universitaires ne sont pas des spécialistes des matières qu'ils enseignent.
 - Le système d'évaluation est trop faible.
 - La présentation des formations n'est pas claire.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B
- Recommandations pour l'établissement :
 - Il convient de soutenir cette mention si elle continue à être en phase avec la demande du marché de l'emploi.
 - Les moyens en force humaine et matérielle devraient être renforcés. Les enseignants universitaires devraient être tous choisis pour leurs compétences de spécialistes des sujets enseignés.
 - Les procédures d'évaluation des formations et de l'insertion professionnelle devraient être renforcées.
 - La présentation des formations devrait être améliorée afin que le nom d'une des spécialités ne porte pas le nom de la mention, comme c'est le cas aujourd'hui (spécialité « Sécurité, environnement, qualité »).

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

La mention a l'intérêt de s'inscrire dans une double culture juridique et scientifique, cette formation serait sans équivalent au plan régional et même national. Elle présente deux caractéristiques bien identifiées par rapport à celles qui pourraient apparaître comme concurrentes. Elle mise sur un enseignement juridique doublé d'un enseignement scientifique et sur une orientation vers les métiers de la santé et de la sécurité au travail centrés sur les comportements de la personne au travail (en partenariat avec l'ARACT - Action Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), qui fait du master une formation généraliste en particulier le M2 SEQ.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La formation n'aurait pas d'équivalent en Région Languedoc-Roussillon.

La mention prend appui sur l'UMR 5815 Dynamiques du droit qui est une unité de recherche pluridisciplinaire (droit privé, droit public, histoire du droit) dont plusieurs membres interviennent dans le cursus (L3, M1 et M2) ; elle encadre les manifestations scientifiques organisées devant les étudiants de la filière (2007 : les Commissions locales d'information ; 2008 : accidents et maladies professionnels (en partenariat avec la FNATH - Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés), 2009 : « Chimie et Agriculture »).

L'appui du monde professionnel se traduit de plusieurs façons différentes : la participation à l'équipe enseignante, les stages dans des entreprises renommées, les contrats d'apprentissage, les contrats de professionnalisation, la collecte de la taxe d'apprentissage.

De façon régulière, le secrétariat de la formation reçoit également des offres d'emploi émanant souvent des anciens étudiants. Les partenariats sont nombreux et diversifiés (l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc (UM2), l'Université Paul Valéry (UM3), L'Ecole des Mines d'Alès, L'Ecole des Mines de Saint-Etienne), mais on peut regretter l'absence de caractère formel de ces derniers. Par ailleurs, l'ouverture à l'international est apparemment faible ce qui est regrettable dans une formation qui doit obligatoirement prendre en compte l'évolution au niveau communautaire et international de la thématique.



3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

L'organisation est cohérente dans l'ensemble. La direction de la mention est assurée par deux enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches de droit public dont l'un est rattaché à l'UMR 5815 Dynamiques du droit et le second à l'IDEDH (Institut de Droit Européen des droits de l'Homme). Il est permis de s'interroger sur l'adéquation entre les compétences des responsables et les domaines enseignés et sur les rapports entre ces derniers et les thématiques de recherche de l'IDEDH.

Les professionnels (praticiens) associés à la formation paraissent en lien étroit avec la thématique.

A côté de l'équipe de pilotage opérationnelle (composée des enseignants) un comité élargi des personnalités extérieures, y compris des anciens étudiants, fait bénéficier en permanence de l'adéquation de la formation au regard des métiers qu'elle prépare.

La politique des stages paraît cohérente : les stages concernent moins de la moitié des effectifs de master en raison des contrats d'alternance (apprentissage ou professionnalisation) ; leur durée est respectivement de 3 mois en M1 et 5 mois en M2. Chaque étudiant bénéficie d'un encadrement par l'un des membres de l'équipe pédagogique (courriel, visites).

Tout stage ou toute activité professionnelle, réalisé dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale, ces épreuves ont pour objectif d'évaluer le niveau de compétences acquises. Le dossier indique que l'enseignement à distance devrait être développé, ce qui est une évolution bienvenue.

La diversification de l'origine disciplinaire conduit dans le cadre du recrutement à favoriser un examen des pré-requis marquant. Les modalités d'évaluation font intervenir aussi bien le contrôle continu que les examens finaux.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Cette formation se présente comme unique en Région Languedoc-Roussillon.

Il existerait peu de formations équivalentes en alternance ce qui expliquerait que la majorité des étudiants actuellement inscrits (74 % en M1 et 80 % en M2) provienne d'universités autres que celles de la région.

Le dossier fournit peu de renseignement précis sur les flux en particulier en M1. Dans certains documents de l'UM1, il semblerait que la mention n'ait pas été ouverte en 2009. Dans le cadre des M2, les flux sont importants pour le M2 SEQ, assez limités pour le M2 « Droit et management de la sécurité civile ». Le recrutement est national sur dossier et éventuellement entretien.

On remarque des taux de réussite assez importants bien que la signification précise de cet indicateur soit difficile à évaluer. Les étudiants peuvent venir soit de licences généralistes soit de licences plus spécialisées (« Sécurité », « Environnement », « Qualité », « Sciences de la terre et de l'environnement »...).

Le positionnement est résolument professionnel dès la L3 : il paraît original dans la mesure où il est indiqué, sans précisions, que le mode de fonctionnement s'apparente à celui d'une école d'ingénieurs. Il conviendrait de préciser ce fonctionnement.

L'évaluation reste insuffisante : aucune réelle procédure d'évaluation des enseignements ou de l'insertion professionnelle n'a été mise en place. Certains résultats parcellaires sont donnés. Au niveau central, une cellule d'évaluation répond de manière ponctuelle aux composantes et offre une assistance logistique. L'université souhaite s'engager dans un processus institutionnalisé et pérennisé, s'inscrivant dans une démarche « qualité ».

Aucune analyse détaillée de l'insertion professionnelle n'a été réalisée. Des résultats sont fournis dans le dossier concernant la seule M2 SEQ puisqu'elle fait suite à un IUP. La première promotion M2 (septembre 2008) 62 % des étudiants bénéficiaient d'un contrat de travail lors de leur examen terminal ; pour la seconde promotion de M2 (septembre 2009), cette proportion s'élève à 67 %. Le dossier indique qu'il existerait un très fort potentiel d'évolution de ces filières et des débouchés. Mais les débouchés de la spécialité « Droit et management de la sécurité civile » semblent être remis en question (cf. infra).

Avis par spécialité

Sécurité, environnement, qualité

- Avis :

La spécialité est apparemment très en rapport avec la demande des professionnels. Les modules sont élaborés en collaboration avec les professionnels et ils apparaissent en adéquation avec des emplois potentiels : les titulaires de la mention devraient pouvoir occuper des fonctions d'encadrement au sein d'entreprises publiques ou privées, ou au sein d'administrations ou de collectivités dans le domaine SEQ et développement durable. En revanche, contrairement à ce qui est précisé dans le cadre de l'auto évaluation, il n'est pas prévu de rédaction de mémoire donc aucune formation à et par la recherche ne semble prévue. Un effort important a été réalisé vis-à-vis des compétences transversales (maîtrise de la langue française et de la langue anglaise CLES, informatique, etc.). Plus de 50 % des effectifs de M1 et M2 SEQ sont en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et 10 % en formation continue.

- Points forts :

- Un développement de compétences transversales langue, informatique.
- Une adéquation de la formation aux métiers.
- Importance et caractère durable des partenariats avec les milieux professionnels.
- Importance de l'insertion professionnelle : importance de l'apprentissage ou des contrats de professionnalisation, des résultats corrects en matière d'insertion professionnelle en fin de formation.

- Points faibles :

- La faiblesse numérique de l'équipe enseignante.
- Les formateurs universitaires ne paraissent pas être tous de véritables spécialistes du sujet.
- La formation encore trop peu connue des étudiants en recherche de réorientation (médecine, sciences...).
- Une évaluation à parfaire en termes d'évaluation des enseignements et de suivi de l'insertion professionnelle.

- Recommandations pour l'établissement :

- Il convient d'assurer une communication sur la mention tout en veillant par l'intermédiaire de l'évaluation au maintien de la bonne adéquation de cette mention avec les attentes du marché de l'emploi.
- Il conviendra de renforcer en moyen humain cette mention en veillant en particulier à ce que les enseignants-chercheurs soient de véritables spécialistes de la matière enseignée.
- Une réflexion est à mener pour trouver un intitulé qui se distingue de celui de la mention.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit et management de la sécurité civile

- Avis :

Les enseignements apparaissent bien adaptés aux objectifs professionnels poursuivis. L'intervention des praticiens dans les enseignements garantit un haut niveau de professionnalisation.

Cependant on s'interroge sur l'absence de modules de mise en situation dans le cadre des gestions de crises ou de rédaction de cas pratiques sur ce sujet.

Surtout, on peut s'inquiéter pour l'avenir de cette spécialité. En effet alors que jusqu'à présent le master 2 formation continue servait à préparer les officiers à exercer des emplois de direction dans les SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), l'ENSOSP (Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs Pompiers) a mis en place ses propres formations à de tels emplois de direction qui constituent pour les officiers concernés un



passage obligé. Il conviendrait donc de donner une orientation plus juridique au master formation continue pour répondre à l'attente de nombreux SDIS qui ne disposent pas encore d'un service juridique digne de ce nom et qui souhaitent sensibiliser tout leur encadrement aux risques juridiques. Dès lors une véritable réflexion sur la reconversion de cette formation s'impose.

- Points forts :
 - Une adéquation jusqu'alors aux demandes du marché « Sécurité civile ».
 - Une insertion professionnelle se marquant par l'existence de l'apprentissage ou d'une insertion professionnelle très correcte.

- Points faibles :
 - Des effectifs globalement en baisse avec peu de sélection puisque tous les candidats sont admis.
 - Une raréfaction des débouchés pour les étudiants en formation initiale (moins de postes d'officiers ouvertes au concours ; conjoncture difficile) mais aussi pour les formations continues puisque les organismes assurent dorénavant leur propre formation continue.
 - Dimension « recherche » assez marginale ; insertion d'une partie des enseignements dans le cursus propre à l'ENSOSP.

- Recommandations pour l'établissement :
 - Il conviendrait peut-être de repenser l'offre quitte à resserrer les spécialités et à faire une seule spécialité et créer deux parcours.
 - Il convient de repenser totalement l'ensemble de la formation sécurité civile afin de correspondre aux nouvelles attentes de la branche professionnelle.
 - Il conviendrait également de renforcer les liens de la formation avec un centre de recherche.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B